

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

82/601 du 23/6/1982
DECRET N° /MPS.DGTFP.DFP.22025/09

Portant intégration et nomination de Monsieur
LOUMBA-GOMI André, dans les cadres de la catégo-
rie A, hiérarchie I, des Services Administratifs
et Financiers -SAF- (Administration Générale).-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.-

(/ISMS :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 25/80 du 13.11.1980 portant amendement de l'article 47 de
la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des Fonctionnaires ;
(/u l'arrêté 2087/FP du 21.6.1953 fixant le règlement sur la solde
des Fonctionnaires ;
(/u le décret 62/426 du 29.12.1962 fixant le statut commun des ca-
dres de la catégorie A des Services Administratifs et Financiers ;
(/u le décret 62/130/IF du 9.5.1962 fixant le régime des rémunéra-
tions des Fonctionnaires ;
(/u le décret 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation des di-
verses catégories des cadres ;
(/u le décret 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et hiérar-
chies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut général
des Fonctionnaires ;
(/u le décret 62/196/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et à la
révocation des Fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le décret 61/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les conditions dans
lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les Fon-
ctionnaires Stagiaires, notamment en ses articles 7 et 3 ;
(/u le décret 61/50/FP-BE du 24.2.1967 réglementant la prise d'effet
du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nomination-
intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
(/u le décret 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les dispo-
sitions du décret 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements indiciaires
des Fonctionnaires ;
(/u le décret 79/154 du 4.4.1979 portant nomination du Premier Minis-
tre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret 80/644 du 28.12.1980 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif 81/016 du 26.1.1981 au décret 80/644 du 28.12.
1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret 81/017 du 26.1.1981 relatif aux intérim des Membres
du Gouvernement ;
(/u la lettre n° 969/MEN.DGEOC.DOP du 27.2.1982 du Directeur de l'O-
rientation des Sources transmettant le dossier de l'intéressé ;

DECRETE :

.../...

ARTICLE 1er :- En application des dispositions du décret n°62/426 du 29.12.62 sus-visé, Monsieur LOEMBA-GOMA André, né le 4.5.1952 à Pointe-Noire, titulaire de la Licence es-Sciences Economiques (1ère Session 1977) et du Diplôme d'Administrateur des Affaires Maritimes options : Planification et Développement et Administration des Affaires Maritimes, obtenus à l'Université Marien NGOUABI et du Centre de Documentation Administrative Maritimes-Bordeaux (France) est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I^{er} Services Administratifs et Financiers -S.A.F.- (Administration Générale) et nommé au grade d'Administrateur Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2 :- L'intéressé est mis à la disposition du Ministre des Transports et de l'Aviation Civile.

ARTICLE 3 :- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

BRASSAVILLE, le 23/6/81

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre des Transports
et de l'Aviation Civile,

Hilaire MOUNTHAULT.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC 1
DGTFP.DFP 3
DPE/BST 1
D.B. 3
D.C.F. 1
M.T.A.C. 3
INTERESSE 1
SGCM/EC 4. 2./-